



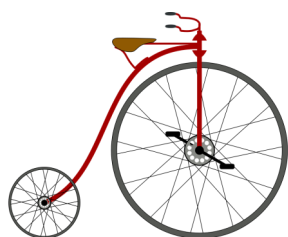
Le cristal de l'hiver

La nouvelle gazette

Juillet 2021

ANJOU VÉLO VINTAGE DIXIÈME ÉDITION LA RANDO VÉLO RÉTRO des 27, 28 et 29 AOÛT 2021

Plongez dans une autre époque et partez à la découverte des richesses de l'Anjou... Des circuits de 30 à 130 km.



Inscription à partir du 7 juillet.

BÉNÉVOLES à cette manifestation,
vous voulez en faire partie ?

Arborez les couleurs vintage que seuls les bénévoles sont en droit d'attendre et intégrez les coulisses d'une manifestation incontournable !



Deux sites sur votre commune de Bellevigne-les-Châteaux :
place du Collier à Chacé et à La Bouchardière à Saint Cyr-en-Bourg

Faites vous connaître dans l'une des trois Mairies déléguées de Bellevigne-les-Châteaux.

Anjou Vélo
Vintage
La rando vélo rétro

COMMÉMORATION du 27 AOÛT 1944

Comme chaque année, vous êtes invités à la
cérémonie commémorative
des victimes du 27 août 1944 du pont de Baffou à Brézé.

Rendez-vous à **11h 00** face au monument commémoratif du 27 août.

Seront présents les familles des victimes, les anciens combattants et leurs drapeaux.

Remise des nouveaux drapeaux.

A l'issue de la cérémonie, sur le site sera servi un pot de l'amitié.



CONCOURS PHOTOS



La remise des prix du concours photos organisée par la commune de Bellevigne-les-Châteaux sous le thème « Bellevigne-les-Châteaux : la nature et ses couleurs » s'est déroulée samedi 3 juillet 2021 dans la salle des fêtes de Brézé, nouvellement restaurée pour l'occasion. Chaque participant pouvait présenter 3 photos.

Les lauréats sont :

Catégorie adultes :

- 1^{er} - Éliane ECKER « *le cristal de l'hiver* »
2^{ème} - Christian LARRODÉ « *Sur les chemins de Bacchus* »
3^{ème} - Éliane ECKER « *Le couchant dans mon jardin* »
3^{ème} - Guy BIRON « *Vue sud du château de Chacé* »
4^{ème} - Élodie BOULOIZEAU « *Arc en Thouet* »
4^{ème} - Éliane MOREAU « *Explosion de couleurs* »

Catégorie ados :

- 1^{er} - Solène GÉLINEAU « *Au gré du Thouet* »
2^{ème} - Solène GÉLINEAU « *Un paysage chatoyant* »
3^{ème} - Élodie MARTIN « *Tombées de l'arbre* »
4^{ème} - Solène GÉLINEAU « *Une petite pause dans mon jardin* »

Catégorie jeunes talents :

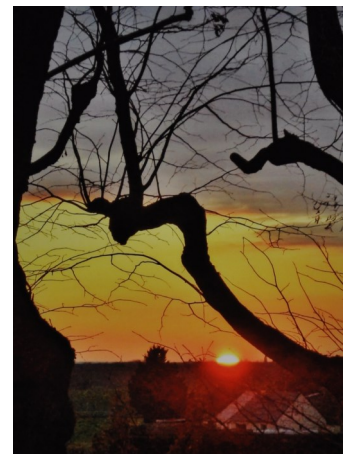
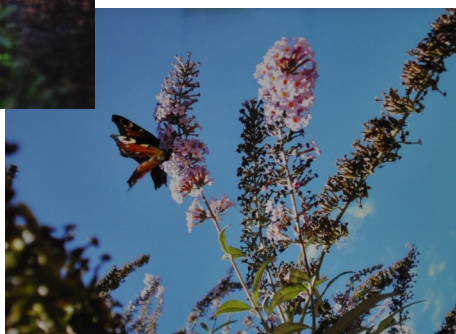
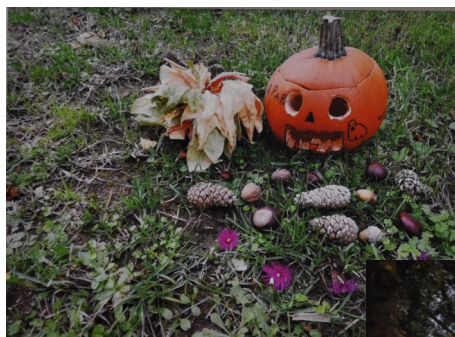
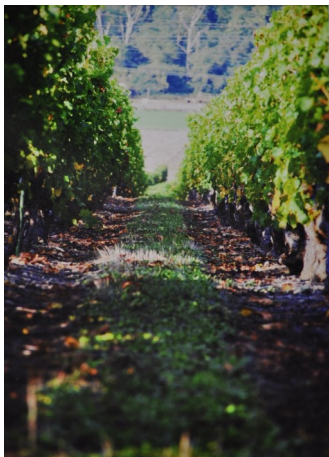
- 1^{er} - Mina TRIOLLET « *La nature d'Halloween* »
2^{ème} - Inaïs TRIOLLET « *Le Thouet s'endort* »
3^{ème} - Énora MOREAU « *Automne sur un jardin d'enfants* »

Catégorie prix du public :

- 1^{er} - Élodie BOULOIZEAU « *Vignoblement zen* »
2^{ème} - Charline LEGRAND « *L'église de Saint Cyr-en-Bourg* »

La commission lien social à l'initiative du concours est ravie de ce succès pour une première. Elle remercie avant tout, les partenaires qui se sont associés pour fournir les lots. Tous ces beaux clichés qui mettent en valeur la commune, ont été exposés dans les 3 Mairies déléguées, d'où le vote du public. Opération qui sera renouvelée en 2022 avec un thème différent.

La cérémonie s'est clôturée avec le partage du verre de l'amitié.





APPEL à TÉMOIGNAGES Nous avons besoin de vous !!!

Les 3 bibliothèques de Bellevigne-les-Châteaux aimeraient faire revivre le passé des années 60.

Que diriez-vous de révéler à vos enfants et petits enfants, au détour d'une rue, un ancien commerce disparu ou de partager une anecdote du quotidien de votre jeunesse, de votre vécu dans le village, au travers des lieux de festivités, de rassemblements ou de métiers qui n'existent plus ?

Ce serait pour eux, l'occasion de découvrir leur village sous un nouvel angle, de l'envisager différemment, avec émerveillement peut-être. Ce serait également l'occasion de laisser un témoignage enrichissant pour les amateurs d'histoire locale, les estivants et les générations futures. Ce serait aussi peut-être l'occasion d'évoquer vos souvenirs avec d'anciennes connaissances perdues de vue, qui sait ?...








Ainsi nous recherchons des personnes qui pourraient apporter leurs témoignages sur la vie économique et sociale des 3 villages.

Notre projet est de réaliser une exposition regroupant des photos, des films de l'époque, des objets, des cartes postales et bien sûr des retranscriptions de vos souvenirs.

De même, une soirée-rencontre proposera le récit oral de vos témoignages par un conteur ou par vous-même pour les personnes volontaires, ou bien à l'aide d'une projection filmée de vos récits suscitant des interactions parmi le public.




A l'issue de ce projet, un livre recueillant votre vécu sera édité laissant une trace écrite pour les bibliothèques.

Des idées de témoignages :

-  Commerces et métiers disparus (les situer dans le village, le nom des commerçants et artisans)
-  La vie dans les écoles (lieux, organisation)
-  L'enseignement religieux (catéchisme, les enfants du chœur)
-  Les lieux de rencontre (loisirs, sports, fêtes, rencontres amicales)
-  Les fêtes familiales et religieuses (baptêmes, communions, mariages)
-  La vie quotidienne (le travail, la vie de famille, les coutumes, les départs en vacances)
-  La place des figures importantes de la vie quotidienne (le Maire, le médecin, le notaire, l'instituteur, le facteur,...).

Quand et comment nous contacter

Auprès des Mairies déléguées qui feront le lien,
ou auprès de chaque bibliothèque, pendant les heures de permanence.

-  **Bibliothèque de Brézé** : 15 rue du Stade - **02 41 50 92 37** - bibliobreze@gmail.com
Mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h (uniquement le mercredi durant les congés scolaires)
-  **Bibliothèque de Chacé** : Place du Collier - **02 41 52 97 23** (Mairie) - bibliotheque.chace@orange.fr
Mercredi et jeudi de 16h à 18h, le samedi de 10h à 12h (fermeture estivale du 14 juillet au 31 août)
-  **Bibliothèque de Saint Cyr-en-Bourg** : Rue du Clos de l'Hôpital - **02 41 67 06 59** -
bibliostcyrenbourg@gmail.com
Mercredi et vendredi de 16h30 à 18h30, samedi de 10h à 12h (fermeture en août et entre Noël et nouvel an)

N'hésitez pas à nous contacter

Les bénévoles des 3 bibliothèques

La FIN de l'ANNÉE SCOLAIRE à l'ÉCOLE du CHAT PERCHÉ de BRÉZÉ

L'année scolaire se termine de manière joviale à l'école du Chat Perché. Le vendredi 2 juillet, tous les élèves de l'école, de la TPS au CE1, ont participé par équipe à une journée « Olympiades ». Les enseignantes ont installé des ateliers dans les différentes cours de récréation. Des jeux d'adresse proposés habituellement à la fête de l'école ont été prêtés par l'APE : chamboule-tout, jeu de la grenouille, pêche à la ligne... mais également des parcours de vitesses avec une brouette ou des verres d'eau... sans oublier le concours de châteaux de sable et la réalisation de la plus grande tour de Kapla. Après cette matinée jeux, les élèves ont partagé un pique-nique dans la cour de récréation et un goûter a été offert par la coopérative scolaire l'après-midi.

Cette fin d'année a été aussi ponctuée par la finalisation d'hôtels à insectes. Avec l'aide de l'ATSEM, les élèves de GS ont réalisé un hôtel à insectes commun, installé dans la cour de récréation. Les élèves de CP et CE1 ont fabriqué chacun leur hôtel à insectes qu'ils ont pu rapporter chez eux le dernier jour d'école. Chaque élève pourra alors approfondir leurs observations d'insectes et nous pourrons poursuivre ce projet sur le thème de la biodiversité l'année scolaire prochaine.

Toute l'équipe pédagogique du Chat Perché souhaite de très bonnes vacances à ses élèves et leur souhaite un très bon repos afin de les retrouver en forme dès la rentrée scolaire. Les enseignantes seront ravies d'accueillir les élèves et leurs familles le **jeudi 2 septembre à 8h30** à l'école du Chat Perché.

ÉCOLE SAINT VINCENT de BRÉZÉ

A la découverte du patrimoine Brézéen. Comme chaque année, les élèves de l'école Saint Vincent explorent à vélo ou à pied le riche patrimoine de notre commune.

Les élèves de cycle 3 ont ainsi pu découvrir au fil des 15 km à vélo, les châteaux de La Ripaille, Grand Fond et Meigné. Un très grand merci aux propriétaires qui nous ont ouvert leur demeure. Début juin, avec les élèves de cycle 2, ils avaient pu découvrir le château de Brézé.

Les élèves de cycle 2 ont roulé une petite dizaine de kilomètres pour contourner les murs et vignes du château de Brézé.

Les élèves de cycle 1, à pied ou à vélo, sont descendus le long de la Dive pour pique-niquer avec tous les élèves de l'école, et accompagnateurs, au marais de Baffou. Lieu qu'ils connaissent désormais très bien, puisqu'il est devenu un sujet d'explorations naturelles chaque mois, une matinée entière. En faisant classe dehors, ils ont pu découvrir le marais au fil des saisons. Ce jeudi, ils ont pu entendre des grenouilles et observer les bucherons couper les peupliers....

Nous sommes désormais en vacances et serons ravis de vous raconter nos découvertes et activités à la prochaine rentrée. Si des familles sont intéressées pour inscrire leur enfant à l'école, merci de prendre contact au **02 41 40 48 70**



L'ASSOCIATION BRÉZÉ PATRIMOINE

vous propose une randonnée de 8,75 et 12,7 km, dimanche 19 septembre 2021.

Départ du stade de 8h à 10h.

Tarif : 5 euros.

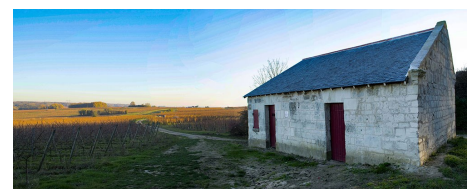
Ravitaillement sur les parcours

Vous découvrirez une succession de lieux et de monuments qui font partie de notre patrimoine, et qui seront argumentés de panneaux descriptifs.

Le ravitaillement aura lieu à la loge de vigne, site que les bénévoles de l'association ont restauré avec passion et dans la bonne humeur.

Nous comptons sur votre présence et sur votre soutien.

*Vous pouvez contactez la présidente, Madame ONILLON,
au **02.41.51.66.58***



VOCALISA

Reprise le 7 septembre 2021, Salle Mariane à Varrains, de 20h à 22h

Participation au forum des associations le samedi 11 septembre 2021 à Saint Cyr-en-Bourg

Les PIÈGES à MÂCHOIRES



L'usage des pièges à mâchoires est interdit en France depuis le 1^{er} janvier 1995, quelle que soit la nature des mâchoires et de leur garniture éventuelle.

La pose de pièges doit faire l'objet, de la part du titulaire du droit de destruction, de son délégué ou du piégeur chargé des opérations, d'une déclaration en Mairie de la commune où est pratiqué le piégeage. La déclaration en Mairie est préalable et annuelle. Elle est valable jusqu'au 30 juin de l'année cynégétique en cours.

Les pièges doivent porter le numéro d'agrément et doivent être visités au moins tous les matins, certains dans les deux heures qui suivent le lever du soleil.

Rappelons que selon l'article 521-1 du code pénal, le fait d'exercer des sévices graves sur un animal domestique ou sauvage, ou tenu en captivité, est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.

Il faut néanmoins que les personnes dont leurs animaux sont victimes de ce genre d'atrocités portent plainte pour que les piégeurs illégaux soient punis.



Le **Saint Cyrien** à saint Cyr-en-Bourg
sera fermé pour la période du lundi 2 août au dimanche 22 août.

Séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2021

1°) Règlement intérieur du Conseil Municipal :

Le Conseil Municipal approuve la modification du règlement intérieur, de commencer le conseil à 18h30 au lieu de 20h.

2°) Acquisition d'un ensemble immobilier :

Afin de faire perdurer l'activité de la société « Les amis réunis » à Chacé, le Conseil Municipal approuve l'acquisition des parcelles AC 55 d'une superficie de 791 m² et AC 56 d'une superficie de 268 m², pour un montant de 90 498 € net vendeur.

3°) Pacte financier et fiscal de solidarité :

L'Agglomération Saumur Val de Loire investissant dans le bâti sur l'espace économique communautaire, le Conseil Municipal approuve la modification de la convention sur la répartition de la taxe foncière sur le bâti dans l'espace communautaire à raison de :

- Sur le bâti existant (avant 2017) : 94% des taxes pour la commune et 6% pour l'Agglomération Saumur Val de Loire ;
- Sur les nouveaux bâtiments : 94% des taxes pour l'Agglomération Saumur Val de Loire et 6% pour la commune.

4°) Modification du tableau des emplois :

Le Conseil Municipal approuve la suppression d'un poste de rédacteur, suite à une mutation, et la création d'un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2021.

Séance du Conseil Municipal du 5 juillet 2021 (suite)

5°) Convention de mise à disposition :

Afin de pallier aux nécessités de service suite au départ d'un agent administratif, il s'avère nécessaire que la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire mette à disposition de la commune leur agent dans l'attente de sa mutation définitive sur la commune. Cette mise à disposition à temps partagé s'effectuera du 19 juillet au 26 septembre 2021.

6°) Travaux d'entretien :

Considérant que les églises de Brézé et de Saint Cyr-en-Bourg sont protégées au titre des Monuments Historiques, et de la nécessité de faire appel à un architecte spécialisé dans le patrimoine pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'entretien de ces monuments, le Conseil Municipal décide de confier cette mission à Monsieur Pierre Pascal BOURSE, pour un montant de 4 200 € TTC pour la phase de conception. Sa rémunération sera de 5% du montant des travaux HT.

7°) Salle des fêtes et gymnase de Brézé :

Considérant que pour assurer la sécurité des usagers, une alarme incendie de type 3, audible en tout point, doit équiper les 3 espaces (gymnase, salle des fêtes et petite salle), le Conseil Municipal décide de confier cette mission d'installation à l'entreprise LESTABLE MOLISSON, pour un montant de 9 419,57 € TTC.

8°) Maison de santé pluridisciplinaire :

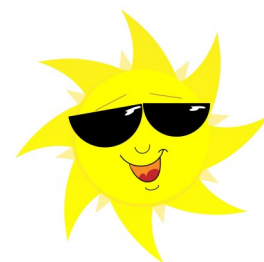
Considérant que le contrôle technique de la construction vise à prévenir les aléas techniques susceptibles de se produire lors de la construction, le Conseil Municipal décide de confier cette mission à l'APAVE pour un montant de 7 290 € TTC.

Afin de prévenir les risques résultant de l'intervention des indépendants et des entreprises qui interviennent lors de la construction, le Conseil Municipal décide de proposer la mission de coordinateur, en matière de sécurité et de protection de la santé des travailleurs, à la société BATEC pour un montant de 3 708 € TTC.

9°) Centre Socio-Culturel Roland Charrier

Le Conseil Municipal approuve la participation de 6,60 € par jour et par enfant de 3 à 13 ans, accueilli au centre de loisirs les mercredis après-midi et lors des vacances scolaires (sauf Noël).

Bonnes vacances et bel été



Prochain Conseil Municipal le
6 septembre 2021 à 18 h30

*Envoyer vos articles en format WORD et vos
photos en pièce jointe avant le 5 septembre 2021 à*

accueil.breze@bellevigne-les-chateaux.fr

Objet « gazette »

Pensez à consulter les panneaux d'informations